

• (8.40 p.m.)

[Traduction]

M. Horner: Monsieur le président, j'aimerais faire quelques commentaires sur le bill dont nous sommes maintenant saisis. J'ai été particulièrement heureux de voir adopter cet après-midi par la Chambre la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles. Je voudrais dire et redire que le jugement que l'on portera sur le ministre de l'Agriculture dépendra de la modicité du taux d'intérêt qu'il parviendra à convaincre ses collègues d'établir, tout en incitant les banques à prêter de l'argent. De ce côté de la Chambre, nous surveillerons de près la formule qu'il décidera d'appliquer et le succès dont elle sera couronnée. Je tiens à protester contre certains propos du député de Shefford qui vient de parler; il a déclaré que les députés de notre parti ont voté, sur ce point même, en faveur de taux d'intérêt plus élevés. Nous avons voté pour une formule garantissant que le taux d'intérêt ne dépasserait pas un niveau donné. Le gouvernement ne l'a pas acceptée. Je suppose qu'il trouvait notre plafond trop bas. Nous avons toutefois voté pour la mesure, pour tenter d'encourager les banques à prêter de l'argent aux cultivateurs afin de permettre à ceux-ci, et non pas nécessairement aux banques, de réaliser un profit. Peu nous importait que les banques y gagnent ou non; c'est de l'industrie agricole que nous avions souci. Je pense d'ailleurs que mes amis de ce côté-ci de la Chambre l'ont plus qu'assez fait comprendre.

Je suis un peu déçu que le ministre ait présenté cette mesure. Pardonnez-moi de parler ainsi, mais au cours de la fin de semaine de l'Action de grâces j'ai longuement parcouru le centre de l'Alberta. Je puis seulement dire que le temps était si mauvais qu'il m'a déprimé. Les cultivateurs n'ont pas travaillé à la récolte depuis deux semaines; les céréales ne sont pas encore engrangées. Dans certains champs, il y a de la neige tandis que d'autres sont trop humides pour permettre l'utilisation d'une machine. Je suis un peu déçu que le ministre n'ait pas présenté le bill sur les avances de fonds avant le projet de loi sur le crédit agricole. Le premier, en fait, prévoit l'octroi immédiat de fonds, l'autre, des crédits à long terme.

L'hon. M. Olson: Nous sommes prêts à l'aborder immédiatement.

M. Horner: Le ministre dit qu'il est prêt à l'aborder, mais j'étais un peu inquiet, cet après-midi, quand il a déclaré que cette mesure devait être adoptée, en faisant comprendre à la Chambre qu'il avait employé tout le temps que lui accorde le gouvernement pour sa législation agricole. Il m'a un

[M. Rondeau.]

peu déçu, cet après-midi, en insinuant que son temps s'écoulait. Naguère, le ministre avait tout le ministère sous son autorité; aujourd'hui, il est divisé en trois sections dirigées par trois ministres. On pourrait croire que les trois ministres détiennent une certaine autorité au sein du gouvernement et que l'examen de la législation agricole ne doit pas se limiter à un certain nombre de jours.

L'hon. M. Olson: Nous avons bénéficié d'une priorité dans le temps disponible.

M. Horner: Je serais désolé de penser que nous n'avons pas nos coudées franches dans le règlement d'une question aussi importante que celle du crédit agricole à long terme. Il s'agit certes d'une question importante, car, lorsqu'on considère la situation difficile dans laquelle se trouvent les cultivateurs actuellement et qui ne peut s'améliorer dans un avenir immédiat, on voit bien que le crédit doit jouer un rôle important dans toute revalorisation de l'ensemble de l'industrie agricole.

L'article 1 du projet de loi à l'étude définit le cultivateur comme étant un particulier dont la principale occupation est l'agriculture. En répondant à une question posée par le député de Kent-Essex, le ministre a dit qu'il faut reconnaître la nécessité d'encourager les cultivateurs à s'associer afin de mieux soutenir la concurrence de l'intégration verticale. Qu'est devenue la ferme de famille? N'existe-t-elle plus? Tous les hommes politiques, y compris le ministre de l'Agriculture, l'ont-ils perdue de vue? Pourquoi la présente mesure législative n'a-t-elle pas pour objectif principal de renforcer et d'agrandir la ferme de famille?

L'hon. M. Olson: C'est bien son objectif.

M. Horner: Pourquoi faut-il que nous soyons impliqués dans cette question complexe du groupement des cultivateurs? Avons-nous admis que l'état de l'industrie agricole était désespéré à moins d'une alliance des cultivateurs? J'aimerais croire que ce n'est pas le cas. Le 4 juin, la *Free Press* de Winnipeg a cité des paroles du premier ministre:

Le gouvernement se propose de modifier la loi sur le crédit agricole afin d'en élargir l'application et de stimuler les jeunes à entrer dans l'industrie. Ces modifications accorderaient une protection accrue aux cultivateurs désireux de former une corporation agricole, leur faciliteraient les moyens de conclure des ententes avec leurs fils...

(Applaudissements)

C'est un extrait d'un discours du premier ministre. J'entends quelqu'un en face qui applaudit. Je suis content qu'un membre du parti libéral souscrive à mon interprétation des observations d'un tiers, car parfois on